

92 | BOULOGNE-BILLANCOURT La société 5 Océans a été placée en liquidation judiciaire, pénalisant les apprentis navigateurs. Deux enquêtes pour abus de biens sociaux sont en cours.

Les candidats au permis bateau restent à quai

Marjorie Lenhardt

DERRIÈRE LA PÉNICHE « Danie », amarrée le long du quai du 4-Septembre, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), il ne reste qu'un semi-rigide. La société 5 Océans – qui détient le plus gros bateau-école de la capitale, sur lequel les Parisiens passaient leurs permis bateau fluvial et côtier depuis 2019 – a été placée en liquidation judiciaire le 24 avril, après un an de redressement infructueux. Résultat, l'entreprise a été contrainte d'annuler presque du jour au lendemain tous les rendez-vous pris pour les cours théoriques et pratiques. À Boulogne, entre 1 000 et 2 000 candidats se retrouvent le bec dans l'eau, dans l'impossibilité de terminer leur formation et même de récupérer leur argent.

Il y en a sans doute beaucoup plus puisque la société est également présente à Vannes (Morbihan) et Nantes (Loire-Atlantique). « J'ai été informée de la situation par courriel la veille de mon passage de la pratique du permis côtier, raconte Florence, une cliente qui ne s'attend à aucun dédommagement de la part de l'entreprise liquidée. J'ai tout de suite pris les devants et je me suis inscrite à un autre organisme pour le finaliser mais j'ai dû payer 200 € supplémentaires, alors que le per-

mis en soi, c'est déjà une certaine somme : j'avais payé 350 € en promotion l'été dernier. » Hors promotion, il faut compter environ 500 € pour le permis bateau.

D'autres attendent depuis plusieurs semaines de trouver une place ailleurs car les bateaux-écoles de la région sont pris d'assaut à cette période. Un élève s'est vu refuser une inscription à celui d'Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine), dont le planning était déjà plein après avoir repris 40 candidats de 5 Océans.

« Des doutes sur le sérieux de l'entreprise »

Sur son site Internet, la société informe bien ses élèves de la liquidation et les invite à transférer leur dossier vers un autre bateau-école, en précisant qu'un supplément tarifaire est demandé. Ceux qui n'ont pas encore suivi de cours théoriques n'ont en revanche pas d'autre solution que de déclarer une créance auprès du mandataire judiciaire. Mais ce dernier croule sous les demandes et avertit d'emblée qu'il ne pourra pas faire grand-chose.

Après la liquidation judiciaire de 5 Océans, la Fédération nationale des bateaux-écoles (FNBE) reçoit aussi « de nombreux mails de doléances ». Tout en précisant que les deux établissements (Boulogne-Vannes d'un côté, Nantes de l'autre) ne font pas partie de ses adhérents.

Au-delà des difficultés économiques de la société, certains clients dénoncent « une escroquerie », « du vol ». « Ils se sont moqués de nous tous, certains ont dû clairement s'enrichir », peste ainsi un certain Fred dans un avis déposé sur le site Desavis.fr. Sébastien, venu de Chartres (Eure-et-Loir), avait eu un bon-cadeau pour passer son permis bateau à Boulogne : « J'ai commencé en avril 2024, passé le code en novembre 2024 après une formation théorique quasiment inexistante. Il ne me restait plus qu'à valider mon permis, mais ma date de passage a été annulée trois fois en raison d'un souci organisationnel. J'ai commencé à avoir des doutes sur le sérieux de l'entreprise. » Comme Fred et d'autres candidats, Sébastien soupçonne une « arnaque ». « 5 Océans continuait à faire des promotions en janvier sur son site Internet. Ils ont continué à pren-



Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), le 26 mai. Le seul bateau-école restant de 5 Océans est stationné derrière la péniche « Danie ». Il n'accueille plus personne.

dre des inscriptions, de l'argent jusqu'au dernier moment, alors qu'ils savaient où ils allaient », dénonce le candidat de Chartres. « Je n'ai rien à dire sur leurs cours théoriques, c'était très bien, mais je trouve ça limite d'avoir continué à prendre des gens alors qu'ils étaient en redressement judiciaire. En plus, ils cassaient les prix », ajoute Florence.

Ces clients ne sont visiblement pas les seuls à avoir des soupçons puisque la justice s'est également saisie du dossier. Deux enquêtes sont en cours. L'une a été ouverte par le parquet de Vannes « des chefs d'abus de biens sociaux et de banqueroute » et confiée au commissariat local en cosaisine, avec le Groupe interministériel de recherche (GIR), qui lutte contre la délin-

quance financière. Selon nos informations, elle porte sur la somme de 1,1 million d'euros.

Dans ce cadre, le président de la société, Richard Tanhchaleun, a été placé en garde à vue quelques heures le 27 mai. « Il détournait l'argent de 5 Océans pour ouvrir ses autres sociétés, affirme une source impliquée dans l'affaire. Paris rapportait beaucoup d'argent, qu'il utilisait pour son compte personnel et pour financer ses autres boîtes. »

Des difficultés liées aux JO de Paris ?

Une seconde enquête a été ouverte par le parquet de Nantes en fin d'année dernière « pour des faits d'abus de biens sociaux, dans le prolongement de l'article 40 du mandataire judiciaire ». Article par lequel certaines fonctions sont tenues d'alerter le procureur de la République lorsqu'elles ont connaissance d'un crime ou d'un délit.

Deux sociétés distinctes de 5 Océans sont visées, mais elles sont bien dirigées par une seule et même personne. Richard Tanhchaleun, âgé de 44 ans et originaire de la Grande-Borne, à Grigny (Essonne), dit-il, est un multi-entrepreneur. À son actif, il compte vingt entreprises dans des domaines aussi variés que les transports sur l'eau, l'immobilier, les bijoux, l'informatique, la vente de vo-



Ils ont continué à prendre des inscriptions, de l'argent jusqu'au dernier moment, alors qu'ils savaient où ils allaient

Sébastien, candidat au permis bateau



EPHREMOVALETT

ENGOUEMENT | Pourquoi l'appel du large est si fort en Île-de-France

David Livois et M.L.

LONGER LA CÔTE, cet été, à la barre d'un bateau est désormais un rêve à portée de main pour Sébastien. Après avoir suivi la formation au code, le 25 juin 2024, ce chef d'entreprise a effectué, vendredi après-midi, ses deux heures réglementaires sur l'eau au côté de Yann, le moniteur de Beulhuet Navigation, bateau-école basé sur le quai Charles-Pasqua à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Reste désormais à Sébastien à valider l'examen du code dans un des nombreux centres d'examen du secteur. Pour un total d'environ 300 €, le permis côtier et fluvial sera alors dans la poche.

« C'est surtout pour faire plaisir à ma femme et à mon fils, se marret-il, de retour sur la terre ferme. Mon fils veut absolument partir naviguer cet été et ma femme, elle, veut que je l'emmène dîner un jour sur la Seine, au pied de la tour Eiffel... »

Au printemps, c'est l'explosion

Sur l'eau de la Seine, le chef d'entreprise a réalisé plusieurs boucles à différentes altures, la simulation d'un sauvetage d'homme à la mer et plusieurs accostages. « On m'a aussi appris quatre nœuds marins, précise-t-il. La vérité, c'est que je suis déjà incapable de les refaire. »

Ces exercices, Raphaël, 18 ans, va bientôt s'y frotter lui aussi. « La simulation de sauvetage, ça n'a pas l'air évident », anguisse le jeune homme, casquette de base-ball à l'envers vissée sur le crâne. Son permis bateau, le lycéen espère le décrocher dans la foulée de son bac, juste avant de filer en vacances. « On part à Chypre avec des copains et on s'est dit que ce serait sympa de louer un bateau. »

Même objectif pour Nabil, 35 ans, chauffeur de profession : « Ça me fait un permis en plus. Ça va me per-

mettre de naviguer cet été mais ça pourrait aussi me servir, à l'avenir, d'un point de vue professionnel. » Pour continuer à convoyer des touristes, mais sur les flots.

Comme Sébastien, Raphaël ou Nabil, nombreux sont ceux qui, à l'approche du printemps, poussent les portes d'un bateau-école. « En mai, on a carrément explosé avec 80 nouveaux inscrits, observe Stéphane Cerbelle, le patron de Beulhuet Navigation. J'ai même été obligé de retirer mes offres et de refuser du monde. Et c'est partout pareil. Je sais que dans le secteur, mes collègues sont tous au taquet. » Ce n'est pas vraiment une surprise. Traditionnellement, c'est toujours au printemps que des candidats « de tout profil » affluent, motivés par l'envie de passer des vacances sur l'eau, à la barre d'un bateau loué. « Au printemps, ce sont ceux qui anticipent leur été, résume Stéphane Cerbelle. En septembre, en revanche, on voit arriver ceux qui sont frustrés de ne pas avoir pu naviguer pendant leurs vacances. »

« L'engouement pour le passage du permis bateau est toujours aussi fort, et cette année particulièrement, avec le beau temps que nous avons », confirme Alexandre Sar, vice-président de la Fédération nationale des bateaux-écoles et gérant de l'École de navigation française : « Je n'arrête pas de travailler en ce moment, y compris le samedi et le dimanche. »

« Plus du tout d'attente »

Avec 18 000 permis côtiers et fluviaux délivrés par an et 70 bateaux-écoles, l'Île-de-France est la région comptant le plus de candidats dans toute la France. « Tout simplement parce que la région compte le plus d'habitants mais aussi parce que, quand les Parisiens partent quinze jours en voyage, ils préfèrent anticiper le passage du permis au lieu de le faire sur le temps de vacances », reprend Alexandre Sar.

Le permis est obligatoire pour manœuvrer un bateau à moteur de plus de 6 CV. Il est constitué d'une partie théorique de six heures trente, d'une validation du code comme pour un permis voiture et d'une partie pratique de deux heures sur l'eau. En région parisienne, le permis côtier peut très bien être validé sur la Seine.

Si, après le confinement en 2020, les délais de passage des examens s'étaient exceptionnellement rallongés, la situation est revenue à la normale. « Il n'y a plus du tout d'attente. Si une personne sort de formation et qu'elle est prête à passer l'examen tout de suite, c'est possible », assure Alexandre Sar.

Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), vendredi. Raphaël (de dos), 18 ans, écoute les conseils de Yann, le moniteur de Beulhuet Navigation. Il espère obtenir son permis avant l'été.

Paris. Avec 18 000 permis côtiers et fluviaux délivrés par an et 70 bateaux-écoles, l'Île-de-France est la région comptant le plus de candidats dans l'Hexagone.

lets et de pergolas... Quinze d'entre elles font ou ont fait l'objet d'une ou deux procédures collectives – redressement ou liquidation judiciaire.

Droit dans ses bottes, le quadragénaire hyperactif ne se défait pas. S'il assume avoir fait « quelques erreurs de gestion », il refuse d'être soupçonné d'abus de biens sociaux et de banqueroute. « Nous avons été placés en redressement judiciaire en 2024, nous nous sommes battus pendant un an et nous espérons avoir un prolongement de la période d'observation. Malheureusement, quand on a su que l'administrateur judiciaire n'émettrait pas d'avis favorable, nous avons arrêté de vendre les permis en février », assure-t-il.

Les difficultés économiques de 5 Océans ? Elles seraient liées aux JO de Paris, selon lui. « Les Parisiens ont déserté la capitale, ils ne se sont plus inscrits. On est passé d'un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros en 2022, avec 10 000 permis passés à l'année, à 1,2 million en 2024, avec une quinzaine de salariés et seulement 5 000 permis », poursuit-il.

Face aux soupçons de vol et d'escroquerie avancés par d'anciens clients, lui se décrit plutôt comme un « travailleur », « un marin » qui s'est « fait tout seul » et qui a connu la rue. « On peut me reprocher plein de choses mais pas d'avoir volé la société, se défend Richard Tanhcha-

leun. 5 Océans, c'était mon bébé. Il n'y a pas eu d'enrichissement personnel, je n'ai pas de maison au Portugal, ni de compte à l'étranger, ni de Porsche. Si j'étais vraiment celui qu'on dépeint, je ne serais déjà plus en France. Finalement, tout ce que j'ai récolté, ce sont des dettes. »

L'homme a-t-il plutôt été dépassé par sa frénésie entrepreneuriale ? « Je ne suis pas le meilleur des gestionnaires, mais j'ai toujours bien traité mes salariés, ils ont toujours été payés. Alors oui, en 2022, j'ai pris 10 000 € à 5 Océans pour une autre société qui n'avait pas de trésorerie. Il fallait bien que je paie les employés, c'était mon devoir », assume-t-il. Les enquêtes permettront de démêler le vrai du faux, la bonne foi de la fraude.



Il n'y a pas eu d'enrichissement personnel, je n'ai pas de maison au Portugal, ni de compte à l'étranger, ni de Porsche

Richard Tanhchaleun, président de la société 5 Océans



EPHREMOVALETT